

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 D 00144

Numéro SIREN : 382 026 391

Nom ou dénomination : "SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 10 RUE DU COMMERCE" "S.C.I. DU 10 RUE DU COMMERCE"

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2022 sous le numéro de dépôt A2022/001425

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 10 RUE DU COMMERCE

Société civile en liquidation

Au capital de 762,25 euros

Siège social : 59 Rue du Faubourg Saint-Jean

28000 CHARTRES

Siège de liquidation : 59 Rue du Faubourg Saint Jean

28000 CHARTRES

382 026 391 RCS CHARTRES

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE CLÔTURE DE LIQUIDATION
DU 30 NOVEMBRE 2021**

L'an 2021,

Le 30 novembre,

A 15 heures,

Les associés de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 10 RUE DU COMMERCE, société civile en liquidation au capital de 762,25 euros, divisé en 50 parts de 15,25 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 59 Rue du Faubourg Saint Jean 28000 CHARTRES, sur convocation du liquidateur.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Hervé MAESTRACCI, titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété

Madame Patricia MAESTRACCI, titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Madame Patricia MAESTRACCI, liquidateur.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DS
HM

DS
PM

ORDRE DU JOUR

- Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,
- Examen et approbation du compte définitif de liquidation,
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture de la liquidation,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,
- le compte définitif de liquidation,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport du liquidateur.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif qui en résulte, approuve les opérations relatées dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présenté faisant ressortir un solde négatif de 1 248 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

^{DS}
HM

^{DS}
PM

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, compte tenu de ce que le compte définitif de liquidation fait ressortir un solde négatif de 1 248 euros, décide qu'aucun remboursement des parts sociales n'est effectué et aucun partage réalisé.

Madame Patricia MAESTRACCI accepte expressément l'imputation à due concurrence dudit solde négatif sur le compte courant ouvert à son nom dans les livres de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de décharger le liquidateur de son mandat, de lui donner quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 10 RUE DU COMMERCE. En conséquence, la personnalité morale de la Société cessera d'exister à l'issue de sa radiation au Registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente assemblée et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents ou leurs mandataires.

DocuSigned by:
Hervé MAESTRACCI
A3DF1740DBCE48B...

DocuSigned by:
Patricia MAESTRACCI
826034E686CA4D4...

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 10 RUE DU COMMERCE

Société civile en liquidation

Au capital de 762,25 euros

Siège social : 59 Rue du Faubourg Saint-Jean

28000 CHARTRES

Siège de liquidation : 59 Rue du Faubourg Saint Jean

28000 CHARTRES

382 026 391 RCS CHARTRES

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 NOVEMBRE 2021**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif qui en résulte, approuve les opérations relatées dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présenté faisant ressortir un solde négatif de 1 248 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, compte tenu de ce que le compte définitif de liquidation fait ressortir un solde négatif de 1 248 euros, décide qu'aucun remboursement des parts sociales n'est effectué et aucun partage réalisé.

Madame Patricia MAESTRACCI accepte expressément l'imputation à due concurrence dudit solde négatif sur le compte courant ouvert à son nom dans les livres de la Société.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de décharger le liquidateur de son mandat, de lui donner quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 10 RUE DU COMMERCE. En conséquence, la personnalité morale de la Société cessera d'exister à l'issue de sa radiation au Registre du commerce et des sociétés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente assemblée et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

DocuSigned by:
Hervé MAESTRACCI
A3DF1740DBCE48B...

DocuSigned by:
Patricia MAESTRACCI
826034E686CA4D4...

SCI SCI 10 RUE DU COMMERCE

59 RUE DU FAUBOURG ST JEAN

28000 CHARTRES

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2021 au 30/11/2021

Activité principale de l'entreprise : Location d'autres biens immobiliers

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

DocuSigned by:
Patricia MAESTRACCI
826034E686CA4D4...

DocuSigned by:
Hervé MAESTRACCI
A3DF1740DBCE48B...

Fait à PARIS

Le 30/11/2021

LOISEAU Azélie
COLLABORATRICE COMPTABLE

MONDION Jean-Philippe
EXPERT COMPTABLE DIPLOME

JPM EXPERTISE

19 RUE BORROMEE

75015 PARIS

01 47 04 19 19

59 RUE DU FAUBOURG ST JEAN

28000 CHARTRES

SOMMAIRE
Clôture liquidation

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Détail des comptes bilan actif passif	5 et 6
- Détail Compte de résultat	7

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2072-C	8 à 10
- Liasse 2072-C-A1-SD	11 à 10
- Liasse 2072-C-A2-SD	11
- Liasse 2072-E-SD	12 et 13
- Liasse 2059-E	14

JPM EXPERTISE
19 RUE BORROMEE

75015 PARIS
01 47 04 19 19

59 RUE DU FAUBOURG ST JEAN

28000 CHARTRES

COMPTES ANNUELS

JPM EXPERTISE
19 RUE BORROMEE

75015 PARIS
01 47 04 19 19

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/11/2021 11			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	285		285		285	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	285		285		285	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	285		285		285	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/11/2021 11	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 762) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	762		762	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 248		1 248	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	485		485	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	770		770	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	770		770	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		285		285	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

770

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/11/2021 11			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 260		1 260	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			1 260		1 260	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 260		1 260	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/11/2021	11	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		12			12	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		12			12	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		12			12	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 248-			1 248-	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		12			12	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 260			1 260	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 248-			1 248-	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/11/2021 11		Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
Total II							
DISPONIBILITES		285				285	
51210000 CREDIT AGRICOLE		285				285	
Total III		285				285	
TOTAL GENERAL		285				285	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/11/2021	11	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAL		762		762			
10130000	CAPITAL SOUSC APPELE & VERSE	762		762			
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		1 248		1 248			
Total I		485		485			
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		770		770			
45510000	C/C MME MR MAESTRACCI	770		770			
Total IV		770		770			
TOTAL GENERAL		285		285			

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/11/2021	11	Exercice N-1 31/12/2020	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Chiffre d'affaires NET						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1	260			1	260
62265000 HONORAIRES COMPTABLES	360				360	
62267000 AUTRES HONORAIRES	900				900	
Total des Charges d'exploitation	1	260			1	260
Résultat d'exploitation	1	260			1	260
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	12				12	
76810000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	12				12	
Total des Produits financiers	12				12	
Résultat financier	12				12	
Résultat courant avant impôts	1	248			1	248
Total des produits	12				12	
Total des charges	1	260			1	260
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1	248			1	248

59 RUE DU FAUBOURG ST JEAN

28000 CHARTRES

DOSSIER FISCAL

JPM EXPERTISE
19 RUE BORROMEE

75015 PARIS
01 47 04 19 19

Formulaire obligatoire
Article 46 C de l'annexe III au
Code général des impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DÉCLARATION RELATIVE
AUX REVENUS PERCUS
AU TITRE DE L'ANNÉE**

**DÉCLARATION DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES NON SOUMISES A
L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

2020

Identification du destinataire	SCI SCI 10 RUE DU COMMERCE
	59 RUE DU FAUBOURG ST JEAN
Adresse du déclarant si elle est différente du destinataire	28000 CHARTRES

N° SIREN

3 8 2 0 2 6 3 9 1**Nombre d'annexes :**

2072-C-A 1 :

2072-C-A 2 :

1

LE DÉPÔT DE VOTRE DÉCLARATION DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE EFFECTUÉ PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE.
 Vous pouvez saisir votre déclaration en ligne à partir de « VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL » sur le site impots.gouv.fr.
 Pour pouvoir télédéclarer en ligne, vous devez créer votre espace abonné. Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez
 vous reporter à la notice n°2072-C-NOT-SD rubrique « Télédéclaration de votre N°2072-C ».

**La date limite légale de dépôt de votre déclaration est fixée au 2ème jour ouvré qui suit le 1er mai soit le 4 mai 2021
 mais vous disposez d'un délai supplémentaire de 15 jours lorsque vous télédeclarez vos résultats.**

I - RÉSULTAT NET À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS

Résultat net à répartir entre les associés selon la règle des revenus fonciers			
Revenus bruts (total des lignes 5+23-24+26 de l'ensemble des immeubles des cadres « VII - Détermination des revenus de la société selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD)		Paiements sur travaux (total de la ligne 9 de l'ensemble des immeubles des cadres « VII - Détermination des revenus de la société selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD)	
Frais et charges autres qu'intérêts d'emprunts (total des lignes 18+19 de l'ensemble des immeubles des cadres « VII - Détermination des revenus de la société selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD)		Intérêts d'emprunts (total des lignes 21 de l'ensemble des immeubles des cadres « VII - Détermination des revenus de la société selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD)	
Revenu net(+) ou déficit net (-) (total des lignes 27 de l'ensemble des immeubles des cadres « VII - Détermination des revenus de la société selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD)	0		

Résultat net à répartir entre les associés relevant du régime des revenus professionnels					
	BIC ou IS	BA		BIC ou IS	BA
Total des produits d'exploitation (ligne RE03 du cadre « X - Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus professionnels »)			Résultat d'exploitation (ligne RE10 du cadre « X - Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus professionnels »)		
Résultat financier (ligne RE17 du cadre « X - Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus professionnels »)			Résultat exceptionnel (ligne RE24 du cadre « X - Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus professionnels »)		
				BIC ou IS	BA
Résultat fiscal (ligne RE35 du cadre « X - Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus professionnels »)					

CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS (CRL)**DÉCOMPTÉ DE LA CRL À PAYER OU À RESTITUER**

Recettes nettes imposables à la CRL perçues au cours de l'année d'imposition :	A	
Taux :	B	2.50%
Contribution due au titre de l'année d'imposition (A x B = C)	C	
Acompte versé au cours de l'année d'imposition :	D	
Solde de contribution à payer (C - D = E) : si E est positif ou nul (si nul porter 0) :	E	
Excédent de contribution constaté dont le remboursement est demandé (D - C = F) :	F	
(Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne)		

COORDONNÉES, DATE, SIGNATURE :		RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Date et signature :	Somme :	Date :	Pénalités :
Téléphone :	Date de réception :		Taux % :
Courrier électronique :	N° PEC :		Taux % :
	N° d'opération :		Taux % :
MODE DE PAIEMENT : (mettre une croix dans la case utile)	☐ en numéraire	☐ en chèque	☐ par virement

Dénomination de la société	SCI SCI 10 RUE DU COMMERCE		
Adresse de la société	59 RUE DU FAUBOURG ST JEAN 28000 CHARTRES		
Adresse du siège social à la date d'ouverture de l'exercice clos déclaré			
Adresse du siège social en cas de changement au cours de l'exercice clos déclaré			
Date de clôture de l'exercice	30/11/2021		
Nom du gérant et du cogérant *	LEFEBVRE Patricia		
Adresse du gérant et du cogérant *	59 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN 28000 CHARTRES		
N° de téléphone du gérant et du cogérant *			
Nom du comptable	JPM EXPERTISE		
Adresse du comptable	19 RUE BORROMEE 75015 PARIS		
N° de téléphone du comptable	01 47 04 19 19		
Nom du conseil			
Adresse du conseil			
N° de téléphone du conseil			
Nom de l'administrateur de biens			
Adresse de l'administrateur de biens			
N° de téléphone de l'administrateur de biens			
Nombre d'associés	2		
Nombre total de parts dans la société à la date d'ouverture de l'exercice clos déclaré	50		
Montant nominal des parts à la date d'ouverture de l'exercice clos déclaré			
Augmentation du nombre de parts au cours de l'exercice clos déclaré	OUI : ☐	NON : ☒	Nombre de parts en plus :
Diminution du nombre de parts au cours de l'exercice clos déclaré	OUI : ☐	NON : ☒	Nombre de parts en moins :
Nombre total de parts dans la société à la date de clôture de l'exercice clos déclaré	50		
Montant nominal des parts à la date de clôture de l'exercice clos déclaré	15 . 24		

*Cogérant - pour l'envoi au format EDI

III - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRODUITS OU CHARGES RÉALISÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2020 AUTRE QUE LES REVENUS DES IMMEUBLES

R6	Montant global des produits financiers réalisés par la société immobilière en €	
R7	Montant global des produits exceptionnels (plus-values de cession) ⁽¹⁾ réalisés par la société immobilière en €	
R8	Montant global des charges exceptionnelles (moins-values de cession) ⁽²⁾ réalisés par la société immobilière en €	

1) Les plus-values de cession sont les plus-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (exemple : titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

2) Les moins-values de cession sont les moins-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (exemple : titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

Résultat comptable de la société		TOTAL BIC-IS	TOTAL BA
RESULTAT D'EXPLOITATION DE LA SOCIÉTÉ			
Produits			
RE01	Revenus des immeubles		
RE02	Autres produits de gestion courante		
RE03	Total des produits d'exploitation (lignes RE01+RE02)		
Charges			
RE04	Achat et autres charges externes		
RE05	Impôts, taxes et versements assimilés		
RE06	Charges de personnel		
RE07	Autres charges de gestion courante		
RE08	Dotations aux amortissements et aux provisions		
RE09	Total des charges d'exploitation (lignes RE04+RE05+RE06+RE07+RE08)		
RE10	Résultat d'exploitation (lignes RE03-RE09)		
RESULTAT FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ			
Produits			
RE11	Produits des valeurs mobilières et participations		
RE12	Autres produits financiers		
RE13	Total des produits financiers (lignes RE11+ RE12)		
Charges			
RE14	Charges d'intérêts		
RE15	Autres charges financières		
RE16	Total des charges financières (lignes RE14+RE15)		
RE17	Résultat financier (lignes RE13 - RE16)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL DE LA SOCIÉTÉ			
Produits			
RE18	Produits de cession d'éléments d'actifs		
RE19	Autres produits exceptionnels		
RE20	Total des produits exceptionnels (lignes RE18+RE19)		
Charges			
RE21	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		
RE22	Autres charges exceptionnelles		
RE23	Total des charges exceptionnelles (lignes RE21+RE22)		
RE24	Résultat exceptionnel (lignes RE20-RE23)		
RE25	Résultat comptable (lignes RE10+RE17+RE24)		
RÉSULTAT FISCAL DE LA SOCIÉTÉ			
Réintégration extra-comptables			
RE26	Moins-values nettes à long terme de l'exercice		
RE27	Plus values nettes à court terme réalisées au cours des exercices antérieurs à rapporter aux résultats de l'exercice		
RE28	Divers (à détailler)		
RE29	Total des réintégrations extra-comptables (lignes RE26+RE27+RE28)		
Déductions extra-comptables			
RE30	Produits financiers		
RE31	Plus-values à long terme de l'exercice		
RE32	Fraction des plus-values nettes à court terme dont l'imposition est différée		
RE33	Divers (à détailler)		
RE34	Total des déductions extra-comptables (lignes RE30+RE31+RE32+RE33)		
RE35	Résultat fiscal de la société (lignes RE25+RE29-RE34)		

XI - ANNEXE LIBRE :

FACILITEZ-VOUS L'IMPÔT ET FAITES VOS DÉMARCHES SUR INTERNET AVEC LE SITE www.impots.gouv.fr

IX - L ISTE DES ASSOCIÉS ET USUFRUITIERS ET RÉPARTITION DU RÉSULTAT

A - A SSOCIÉS ET USUFRUITIERS RELEVANT DU RÉGIME DES REVENUS FONCIERS

		Associé n°A...1			Associé n°A...2			Associé n°A...			Associé n°A...		
1	Désignation de l'associé personne morale												
2	Qualité, nom, prénom et nom marital de l'associé personne physique	Mme LEFEBVRE Patricia MAESTRACCI			M MAESTRACCI Hervé								
	Adresse à l'ouverture de l'exercice clos déclaré de l'associé personne physique	59 RUE DU FAUBOURG SAINT J 28000 CHARTRES FR			59 RUE DU FAUBOURG SAINT J 28000 CHARTRES FR								
3	Numéro fiscal	2102663660349			0677968287059								
4	N° de SIREN												
5	Complément de désignation personne personne morale												
6	Date de naissance de l'associé personne physique	23/12/1951			15/03/1954								
7	Commune, département et pays de naissance de l'associé personne physique	PARIS			PARIS								
8	Adresse au à l'ouverture de l'exercice clos déclaré de l'associé personne morale												
9	Adresse à la clôture de l'exercice clos déclaré en cas de changement d'adresse au cours de l'année déclarée												
10	Date d'entrée dans la société immobilière												
11	Date de sortie de la société immobilière												
12	Nombre de parts détenues dans la société immobilière au titre de l'exercice clos déclaré	25			25								
13	Montant nominal des parts au titre de l'exercice clos déclaré	15.24			15.24								
14	Acquisition de parts de la société immobilière au titre de l'exercice clos déclaré	☐			☐			☐			☐		
15	Cession de parts de la société immobilière au titre de l'exercice clos déclaré	☐			☐			☐			☐		
16	Immeuble(s) dont l'associé a la jouissance gratuite	IV...			IV...			IV...			IV...		
17	Nombre de parts détenues en nue-propriété												
18	Nombre de parts détenues en usufruit												
19	Détenteur(s) de l'usufruit	A...	A...	A...	A...	A...	A...	A...	A...	A...	A...	A...	A...
20	Quote-part du montant de la moins-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R8 du cadre III * quote-part de la détention dans la société)												
21	Quote-part du montant de la plus-value de cession réalisée par la société immobilière en € (case R7 du cadre III * quote-part de la détention dans la société)												
22	Quote-part du montant des produits financiers réalisés par la société immobilière en € (case R6 du cadre III * quote-part de la détention dans la société)												
23	Montant des rémunérations et avantages en nature attribués												
24	Intérêts des comptes courants des associés												
A	Quote-part des revenus bruts (lignes 5+23-24+26 de l'ensemble des cadres « VII - Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD* quote-part détenue dans la société immobilière)												
B	Quote-part des frais et charges déductibles (lignes 18+19 de l'ensemble des cadres « VII - Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD * quote-part détenue dans la société immobilière)												
C	Quote-part des intérêts d'emprunt (ligne 21 de l'ensemble des cadres « VII - Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD* quote-part détenue dans la société immobilière)												
D	Quote-part de l'amortissement (ligne 20 de l'ensemble des cadres « VII - Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD* quote-part détenue dans la société immobilière)												
E	Quote-part du revenu net ou déficits (A-B-C-D)												
F	Quote-part du montant des loyers abandonnés												

Janvier 2021

DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

IMMEUBLES NUS A USAGE AUTRE QU'HABITATION

LE FORMULAIRE N°2072-E ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA DÉCLARATION N°1330-CVAE DOIVENT IMPÉRATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ (EDI-TDFC)

Vous trouverez toutes les informations utiles sur impots.gouv.fr dans la rubrique PROFESSIONNELS.

NEANT



DENOMINATION DE L'ENTREPRISE :	SCI SCI 10 RUE DU COMMERCE		
ADRESSE DE L'ENTREPRISE :	59 RUE DU FAUBOURG ST JEAN 28000 CHARTRES		
NOM ET ADRESSE PERSONNELLE DE L'EXPLOITANT :			
3 8 2 0 2 6 3 9 1 0 0 0 2 1 N° d'identification de l'entreprise (SIREN)			
Exercice ouvert le :	01/01/2021	et clos le :	30/11/2021
I - RECETTES			
Montant brut des fermages ou des loyers encaissés	R01		
Dépenses par nature déductibles de l'impôt sur le revenu incombant normalement à la société, la collectivité ou l'organisme sans but lucratif mises par convention à la charge des locataires	R02		
Recettes brutes diverses (subventions ANAH, indemnités d'assurances..)	R03		
TOTAL A	T01		
II - DEDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES			
Frais d'administration et de gestion et autres frais de gestion	D01		
Primes d'assurances	D02		
Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration	D03		
Dépenses spécifiques aux monuments historiques	D06		
Charges récupérables non récupérées au départ du locataire	D07		
Indemnités d'éviction, frais de relogement	D08		
Déductions spécifiques du revenu brut (diminuées des éventuelles réintégrations)	D09		
Montant de la déduction au titre de l'amortissement	D10		
Provisions pour charges de copropriété payées par les copropriétaires bailleurs et régularisations éventuelles de provisions antérieures	D11		
Réintégration de 50 % du montant des travaux déductibles compris dans les provisions pour charges payées en 2019	D12		
TOTAL B (D01+D02+D03+D06+D07+D08+D09+D10+D11+D12)	T02		

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

III - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la Valeur Ajoutée	T03	
TOTAL (lignes T01-T02)		
IV - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE)		
Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case)	L01	☐
Effectifs au sens de la CVAE *	L05	
<u>Période de référence:</u>	L02	
date de début		
date de fin		
Valeur ajoutée rentrant dans le dispositif de la CVAE	D12	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	L03	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	L06	
Date de cessation	L04	

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SCI SCI 10 RUE DU COMMERCE					Néant ☒ *				
Exercice ouvert le : 01/01/2021			et clos le : 30/11/2021		Durée en nombre de mois		1	1	
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :							YP		
dont apprentis							YF		
dont handicapés							YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale							RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises							OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées							OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges							OT		
TOTAL 1							OX		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							OE		
Subventions d'exploitation reçues							OF		
Variation positive des stocks							OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée							OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							XT		
TOTAL 2							OM		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats							ON		
Variation négative des stocks							OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances							OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée							OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OY		
TOTAL 3							OJ		
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée							(total 1 + total 2 - total 3)	OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).							SA		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						HX			
Période de référence				GY		GZ			
Date de cessation						HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

Ce g  t Quadra